



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Service de la police du commerce SPoCo
Amt für Gewerbepolizei GePoA

Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

T +41 26 305 14 77

www.fr.ch/spoco

—

Courriel : poco@fr.ch

Création d'établissement public :

☐ PATENTE F (restauration permanente)

Données générales sur l'établissement

Nom souhaité :

Adresse :

NPA : Lieu :

Avez-vous défini un concept d'exploitation ? (joindre une copie) non ☐ oui ☐

Avez-vous un permis de construire pour cet établissement ? non ☐ oui ☐

Si non, avez-vous déposé une demande de permis de construire ? non ☐ oui ☐

Description des locaux accessibles au public

Nombre de places intérieures (description exacte) :

.....

.....

L'établissement dispose-t-il d'une terrasse ? oui ☐ (nombre de terrasses :) non ☐

Domaine : privé ☐ public ☐

Si oui, veuillez indiquer le nombre de places en terrasse :

Activités prévues dans l'établissement

1. Activités prévues en rapport avec les denrées alimentaires :

- | | |
|---|---|
| ☐ Service de boissons | ☐ Stockage de denrées alimentaires |
| ☐ Service de restauration | ☐ Préparation de mets chauds |
| ☐ Hébergement / logement d'hôtes | |

2. Type de cuisine :

3. Autres activités prévues :

Données personnelles du requérant ou de la requérante

Nom / prénom :

Adresse :

NPA : Lieu :

Téléphone :

Date de naissance :

Adresse e-mail (privée) :

Avez-vous déjà suivi la formation obligatoire de cafetier-restaurateur ? oui ☐ non ☐
(joindre le diplôme ou l'inscription à la formation)

Date prévue de reprise de l'établissement :

Lieu / date :

Signature :

Formulaire à compléter et à retourner avec dossier complet (voir liste des documents) au minimum 60 jours avant la reprise

par mail (poco@fr.ch) ou

par courrier : Service de la police du commerce, Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg

LISTE DES DOCUMENTS PERSONNELS À JOINDRE À VOTRE DEMANDE (OBLIGATOIRES)

- 1) Autorisation écrite du propriétaire des lieux mentionnant votre nom en tant que responsable.
- 2) Extrait de votre casier judiciaire (www.casier.admin.ch ou guichet postal).
- 3) Copie de votre pièce d'identité ou de votre autorisation de séjour.
- 4) Déclaration de la justice de paix attestant que vous n'êtes pas privé-e de l'exercice des droits civils.
- 5) Attestation(s) de domicile (5 dernières années).
- 6) Attestation(s) de l'Office des poursuites (5 dernières années).
- 7) Attestation(s) de l'Office cantonal des faillites (5 dernières années).
- 8) Curriculum vitae.
- 9) Certificat de cafetier-restaurateur, document équivalent ou, le cas échéant, une attestation portant sur la nature et la durée de l'activité permettant la reconnaissance de l'expérience professionnelle acquise.
- 10) Si aucune formation dans ce domaine n'a été achevée : formulaire d'inscription à la prochaine formation obligatoire de cafetier-restaurateur

En cas d'exploitation de l'établissement par une société, les documents complémentaires suivants doivent être transmis :

- 1) Inscription au registre du commerce.
- 2) Contrat d'engagement du gérant ou de la gérante responsable.
- 3) Répartition des tâches entre les associé-e-s.
- 4) Attestation de l'Office des poursuites (société) (5 dernières années).
- 5) Attestation de l'Office cantonal des faillites (société) (5 dernières années).

Important :

- 1) Ces documents ne doivent pas dater de plus de 3 mois.
- 2) Ils peuvent nous parvenir par mail (poco@fr.ch) ou par courrier (Service de la police du commerce, Grand-Rue 27, CP, 1701 Fribourg).
- 3) Seul un dossier complet sera pris en compte et envoyé en préavis.
- 4) Durant le temps de la procédure (60 jours), la reprise ne peut pas encore avoir lieu.